

2.

LA DIFFICILE RECONNAISSANCE DE L'ART PARIÉTAL

La reconnaissance de l'art pariétal en France à travers les travaux d'Émile Valère Rivière et de François Daleau

The Recognition of Cave Art in France through the Works of Émile Valère Rivière and François Daleau

Marc GROENEN

Résumé : Après le déni porté par la communauté scientifique sur l'âge paléolithique des peintures d'Altamira (Cantabrie, Espagne), É. Rivière (1835-1922) intervient en 1896 de façon décisive sur la question de l'authenticité de l'art pariétal, grâce aux découvertes qu'il a faites dans la grotte de la Vache (Dordogne). De son côté, F. Daleau (1845-1927) est arrivé aux mêmes conclusions pour les gravures sur paroi de la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), qu'il fouille depuis 1881. Les écrits laissés par ces découvreurs permettent de mieux comprendre les principes sur lesquels repose leur démonstration. Tous deux auront d'ailleurs une influence déterminante lors du congrès de l'AFAS à Montauban en 1902, durant lequel la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique sera définitivement établie. Il reste que la démarche de ces deux pionniers est entièrement distincte. Du point de vue épistémologique, si l'objectif de F. Daleau est de constituer une paethnographie dont l'esprit est proche des principes de l'histoire naturelle, É. Rivière s'attache, en revanche, à construire une paethnologie qui s'élabore en s'appuyant sur des faits positifs. Du point de vue de la méthode, F. Daleau fonde une archéologie préhistorique qui se focalise sur le document lui-même et son histoire taphonomique. En revanche, en s'associant les compétences de spécialistes appartenant à d'autres disciplines pour valider ses conclusions archéologiques, É. Rivière propose des voies d'analyses proches, dans le principe, de celles de l'archéométrie.

Mots-clés : É. Rivière, F. Daleau, la Vache, Pair-non-Pair, art pariétal, Paléolithique récent, paethnographie, paethnologie, archéométrie.

Abstract: After the refusal by the scientific community of the Palaeolithic age of Altamira's paintings (Cantabria, Spain), É. Rivière (1835-1922) intervenes decisively in 1896 on the question of the authenticity of cave art, thanks to the discoveries he made in the cave of La Vache (Dordogne). F. Daleau (1845-1927) reached the same conclusions for the engravings of the cave of Pair-non-Pair (Gironde), which he has been excavating since 1881. Both will have a decisive influence at the AFAS congress of Montauban in 1902, during which cave art will be accepted once and for all. The texts left by these discoverers allow to better understand the principles underlying their demonstrations. To convince the commission of experts who came to visit the cave of La Vache, É. Rivière insists primarily on the fact that the entrance corridor was sealed by sedimentary breccia, on the intact quaternary hearths or on the archaeological contents of the levels he excavates. He also demonstrates, to the commission members who came to assess the discovery, that concretions fill almost entirely the corridor and that the stalagmitic floor seals the quaternary levels. The archaeologist analyses thus the deposits conditions, but also the physical characteristics of the cave. F. Daleau is also interested in the archaeological context, but for him sedimentary levels are not intended to allow the identification of cultural facies, but rather the materialisation of floor levels. As a matter of fact, while F. Daleau is building his approach on an archaeology based on the status and function of the document, É. Rivière is associating his work with the skills of specialists from various disciplines. On the epistemological level, the approaches of these two great pioneers appear to be entirely distinct. If F. Daleau aims to establish a paethnography in accordance with the principles of Natural History, É. Rivière focuses rather on building a paethnology based on positive facts. In terms of method, F. Daleau is founding a prehistoric archaeology focused on the document itself and its taphonomic history, while É. Rivière, by incorporating specialists' skills to validate his archaeological findings, proposes paths of analysis close in their principle to those of archaeometry.

Keywords: É. Rivière, F. Daleau, La Vache, Pair-non-Pair, cave art, Upper Palaeolithic, paethnography, paethnology, archaeometry.

1. LE CONTEXTE

En 1879, M. Sanz de Sautuola découvre des peintures pariétales dans la grotte d'Altamira en Cantabrie (Espagne), qu'il considère d'emblée comme paléolithiques sur la base des fouilles qu'il a faites sous l'auvent de la cavité. Leur publication (Sautuola, 1880) a produit des débats houleux au sein de la communauté scientifique. L'article d'É. Harlé (1881), appuyé par l'autorité d'É. Cartailhac (1902a), a constitué, il est vrai, une prise de position nette contre l'art des cavernes, et le soutien inconditionnel du géologue et paléontologue madrilène J. Vilanova y Piera vis-à-vis des conclusions de Sautuola n'a pas empêché les savants de nier leur bien-fondé (Madariaga, 2002 ; Lasheras et Heras, 2004). Ce débat aurait dû sensibiliser F. Daleau qui fouille la grotte de Pair-non-Pair en Gironde depuis le 6 mars 1881 et note dans ses « carnets d'excursions » : « Plusieurs lignes qui s'entrecroisent formant presque des dessins. Ont-elles été tracées par les troglodytes ? À la prochaine visite, je porterai une brosse pour enlever la terre et voir ces dessins de plus près » (Daleau, 2021, 29.12.1883). Il est vrai qu'il doute lui-même de l'authenticité des peintures d'Altamira, comme il l'avouera plus tard dans une lettre adressée à H. Alcalde del Río (lettre du 28.12.1906) : « J'ai complètement douté de l'antiquité des dessins d'Altamira que je n'avais pas vus. »

Curieusement, F. Daleau ne retourne voir les gravures pariétales de Pair-non-Pair que le 13 juillet 1896. Il note alors dans ses carnets : « En arrivant, je brosse les dessins gravés sur les parois de la caverne. Ceux-ci devaient être en pleine lumière durant l'habitation de l'homme, car ils se trouvent en face de l'entrée principale. » À plusieurs reprises, il réexamine les parois, sans parvenir à extraire un motif cohérent des tracés enchevêtrés, difficilement visibles, il est vrai, à cause des sédiments qui les recouvrent. Enfin, le 31 août, il signale : « En arrivant à la caverne, mon regard se porte par hasard sur les gravures de la paroi est. Je vois, ou je crois voir, un quadrupède dont la tête mal dessinée porte un chevêtre (?) » (Daleau, 2021, 31.08.1896 ; ici fig. 1-3). À ce moment, les tracés gravés semblent pour la première fois vraiment l'intéresser, au point qu'il en répercute immédiatement la découverte à G. de Mortillet (lettre du 02.08.1896).

Son intérêt subit pour les gravures de Pair-non-Pair vient, en fait, de la découverte de figures pariétales faite par É. V. Rivière en juin 1895 dans la grotte de la Mouthe. F. Daleau en a été rapidement informé et lui écrit (lettre du 02.09.1896) : « Les journaux m'apprennent que vous avez découvert des dessins gravés sur les parois de la grotte de la Mouthe (Dordogne). Recevez mes bien sincères félicitations. » Pour F. Daleau, les découvertes conjointes de Pair-non-Pair et de la Mouthe confortent l'antiquité d'un art pariétal dont il importe de relever les similitudes. Dans une lettre qu'il adresse à É. Rivière le 19.12.1896, il demande : « Avez-vous, à la Mouthe, plusieurs groupes d'animaux ? Sur divers points ? Ces gravures en creux présentent-elles des traces de peinture ?

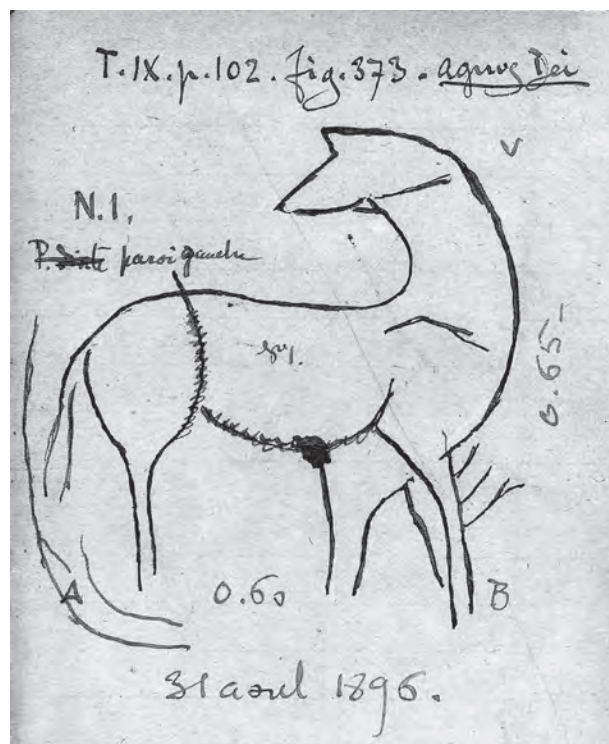


Fig. 1 – Dessin à vue du cheval à tête retournée, dit *Agnus Dei*, de Pair-non-Pair, réalisé le 31 août 1896 par F. Daleau, calepin n° 21 (Martinez et Loizeau, 2006, p. 59, n° 66).

Fig. 1 – Sight drawing of the horse with upturned head, called “Agnus Dei”, of Pair-non-Pair, done on 31 August 1896 by F. Daleau, calepin no. 21, (Martinez, Loizeau, 2006, p. 59, no. 66).

Sont-elles gravées sur un rocher en pleine lumière ou dans l'obscurité ? [...] Je voudrais savoir si mes gravures paléolithiques de Pair-non-Pair ont quelques analogies et surtout si elles sont la confirmation des vôtres. » Il s'agit, en effet, de confirmer la validité de ces découvertes par des cas similaires.

Bientôt, les trouvailles faites antérieurement sont remises à l'ordre du jour. Nous savons, par une lettre d'É. Rivière, qu'É. Cartailhac l'a informé de l'existence d'un art pariétal dans la grotte d'Altamira (lettre d'É. Rivière à É. Cartailhac du 14.09.1895). En France, des découvertes similaires avaient aussi été faites, mais elles n'avaient pas été diffusées. En 1864, le Dr Garrigou avait remarqué des peintures dans la grotte de Niaux (Ariège) et s'était demandé : « Qu'est-ce que cela peut bien être ? » (Barbaza et Fritz, 2000, p. 293). De même, entre 1871 et 1873, J. Ollier de Marichard avait aperçu dans la grotte d'Ebbou (Ardèche) qu'il fouillait, des « silhouettes animales esquissées sur les parois d'un grand couloir » (Ollier de Marichard, 1973, p. 28). Peu après, en 1878, l'instituteur L. Chiron avait vu et photographié des gravures – « le corps d'un homme les bras pendant le long du corps et un arc tendu » – sur les parois de la grotte Chabot, dans le Gard, mais il ne devait les publier qu'en 1893 (Chiron, 1889, p. 96 et lettre de L. Chiron à F. Daleau du 03.07.1897). À l'époque, E. Chantre, qui lit la note de L. Chiron devant les membres de la Société d'anthro-



Fig. 2 – Page des Carnets d'excursions dans lesquelles F. Daleau rapporte la découverte de l'Agnus Dei de Pair-non-Pair (IX, 31.08.1896, fig. 373, correspondant à la fig. 9.81 de Daleau, 2021). Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Fig. 2 – Page of the "Carnets d'excursions" where F. Daleau reports the discovery of the "Agnus Dei" of Pair-non-Pair (IX, 31.08.1896, fig. 373, corresponding to fig. 9.81 of Daleau, 2021), Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.



Fig. 3 – Cheval gravé à tête retournée de Pair-non-Pair (cliché M. et M.C. Groenen).

Fig. 3 – Engraved horse with upturned head of Pair-non-Pair (photo M. and M.C. Groenen).

pologie de Lyon, estime que la grotte « a été habitée à l'époque des dolmens » (Chantre, 1889, p. 97). L. Chiron (1893, p. 442), quant à lui, ne peut douter de l'antiquité des gravures qu'il a découvertes, car « les dessins se continuent sous une couche de stalactite de huit centimètres d'épaisseur ». Sa trouvaille ne reçoit cependant qu'indifférence ou opposition. Le D^r Raymond (1896, p. 643), qui la répercute en 1896 devant les membres de la Société d'anthropologie de Paris, signale : « Je connaissais depuis longtemps ces gravures, bien connues aussi, d'ailleurs, des palethnologues de la région ; mais, pas plus autrefois qu'aujourd'hui encore, je n'étais fixé sur leur valeur et leur date d'exécution. » La formule est toute rhétorique. Une lettre de L. Chiron à F. Daleau (citée d'après Martinez et Loizeau, 2006, p. 57) nous apprend, en effet, que

les délégués de l'académie du Vaucluse venus étudier les documents « n'ont presque pas examiné les gravures de la grotte Chabot et sans plus d'examen ils ont ajouté à mon rapport : sur les parois de la grotte, on distingue assez une série de lignes gravées grossièrement et sans esprit de suite [...]. Tous les membres présents de l'académie ont estimé qu'on ne pouvait les dater des temps préhistoriques et qu'elles étaient vraisemblablement d'une époque relativement récente ».

Le libraire toulousain F. Régnault avait également vu des motifs lors de ses fouilles dans la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne), mais sans y prêter attention. En apprenant la découverte d'É. Rivière, il signale à F. Daleau : « Il y a 5 ou 6 ans je fus frappé des dessins à la sanguine sur une des parois de la grotte [Marsoulas], représentant

des animaux et des traits et dessins énigmatiques » (lettre à F. Daleau du 03.02.1898 ; ici fig. 4). Il faut attendre le congrès de l'AFAS de Montauban en 1902 pour que les motifs de cette cavité soient présentés par leur découvreur (Régnauld, 1902, p. 246). É. Cartailhac, d'abord prudent par rapport à cette découverte, s'est ensuite ravisé : « Comme vient de vous le dire M. Félix Régnauld, j'étais persuadé qu'il avait bien vu, mais qu'en réalité la grotte de Marsoulas ne renfermait que de faibles traces de ses peintures d'un âge incertain, et je différerai d'année en année sa visite » (Cartailhac, 1902b, p. 246).

Comme bien des découvreurs qui l'ont précédé, É. Rivière a dû affronter de nombreux opposants durant sa vie de chercheur. G. de Mortillet (1883, p. 391) a rejeté ses conclusions sur l'âge paléolithique des sépultures de Grimaldi. De même, A. Bertrand l'a critiqué sur l'antiquité des gravures rupestres du lac des Merveilles (Cataldi, 2019, p. 51). Mais les attaques ont particulièrement fusé au sujet de l'ancienneté des gravures de la grotte de la Vache, découvertes par É. et G. Berthoumeyrou le 11 avril 1895 et authentifiées par É. Rivière le 24 juin de la même année. À l'occasion du congrès de l'AFAS de Saint-Étienne en 1897, É. Massénat, J.-B. Delort et E. Chantre s'opposent fermement aux conclusions qu'il présente. Leurs critiques n'ont pas été retranscrites dans les actes du congrès, mais elles ont été résumées dans *L'Anthropologie* par M. Boule (1897, p. 592-594). É. Massénat, en particulier, rappelle que la découverte a été faite par Berthoumeyrou fils, en l'absence d'É. Rivière, mais aussi de tout autre ouvrier. Il note également que les gravures ont plus d'un mètre de long, qu'elles sont suffisamment profondes pour qu'on ait pu en prendre des empreintes, qu'elles se trouvent à 100 m de l'entrée, dans un boyau étroit, et qu'on n'a relevé aucune trace de torches ou autres moyens d'éclairage sur la voûte, autant d'éléments qui, selon lui, plaident en faveur de tracés récents. A. Gaudry (cité dans Rivière, 1897a, p. 306) estime, quant à lui, que « les gravures reproduisent assez bien celles des temps paléolithiques. Cependant on peut avoir quelques doutes. Puisque, en effet, elles sont faites sur des parois lisses sans stalactites, il est naturel de supposer qu'elles ont été faites à l'époque où [...] avait cessé la formation des stalagmites qui séparent la couche paléolithique de la couche néolithique. Elles seraient donc d'une époque postérieure au Paléolithique ».

Il faut avouer que les oppositions adressées à É. Rivière n'étaient pas toutes d'ordre scientifique, comme l'avoue d'ailleurs M. Boule lui-même (1898, p. 678), car l'authenticité des figures de la Vache avait été reconnue par une commission mandatée par la Société historique et archéologique du Périgord dirigée par M. Féaux (06.08.1896), et à laquelle avaient participé des personnalités aussi éminentes qu'É. Cartailhac, É. Harlé – tous deux détracteurs d'Altamira –, L. Capitan, G. Chauvet et H.-J. Gosse (Rivière, 1897a, p. 307-308). D'autres savants ont suivi, parmi lesquels L. Testut, S. Pozzi ou G. d'Ault du Mesnil, qui admettent également l'âge paléolithique des gravures (Rivière, 1897a, p. 307-308). L'analyse des présentations faites par É. Rivière à

l'Académie des sciences (Rivière, 1896 et 1897b), à la Société d'anthropologie de Paris (Rivière, 1897a) et au congrès de l'AFAS (Rivière, 1898a), ainsi que le rapport de M. Féaux (1896) traduisent assez le soin avec lequel le découvreur de la Vache a construit son argumentaire pour démontrer ses conclusions. Présence de traits gravés sous la calcite et sous la couche d'argile quaternaire, patine des gravures, fidélité des représentations d'animaux disparus, similitudes des figures pariétales avec celles connues dans l'art mobilier qui présentent « la même facture, [...] la même hardiesse de traits et la même incorrection » (Rivière, 1897a, p. 315), sont les points forts qui étayaient sa démonstration.

Le temps des oppositions ne se clôturera pourtant qu'en 1902, lors du congrès de Montauban (fig. 5). Comme le signale alors É. Cartailhac (1902b, p. 263) en réponse aux critiques d'É. Massénat : « Nous avons maintenant une assez nombreuse série de grottes avec peintures ou gravures pour que nous nous trouvions dans l'obligation de déclarer qu'il s'agit d'un fait général. » Personne ne s'y est trompé. Plus que la simple reconnaissance du bien-fondé de ses conclusions sur la Vache, É. Rivière venait d'ouvrir un champ disciplinaire nouveau. Comme le dit alors G. Chauvet (1902, p. 263) : « Les Magdaléniens sont déjà les représentants d'une phase avancée de l'humanité ; ils ont dû se poser des questions de causes, au sujet du monde et des phénomènes naturels au milieu desquels ils vivaient. [...] Les gravures de nos grottes sont, peut-être, un nouveau document sur les superstitions préhistoriques. » Au même moment, S. Reinach (1903) arrive à des conclusions similaires par des voies ethnographiques. L'image du bon sauvage insouciant, qui invente l'art pour tromper son ennui, cède désormais la place à celle d'un être démuné qui doit s'aider de rites magiques pour pouvoir survivre. Comme l'écrivent É. Cartailhac et H. Breuil (1906, p. 243) dans la monographie qu'ils consacrent à Altamira : « Notre page d'archéologie préhistorique et locale s'est transformée en une vue mondiale. L'intérêt du sujet s'impose à tous les ethnographes. Il n'échappera ni aux philosophes, ni aux artistes, car des profondeurs de nos cavernes ornées sort vraiment un chapitre de l'histoire de l'esprit humain. »

On peut comprendre qu'avec un tel bouleversement théorique, certains aient cherché à se réattribuer la primauté de l'art des cavernes. É.-A. Martel (1908, p. 197) est surpris par le fait que « M. le Dr Capitan, président de la section d'archéologie, ait publiquement exprimé et laissé imprimer à l'Officiel cette erreur formelle, que les premiers archéologues ayant découvert et recherché les gravures et peintures préhistoriques de cavernes aient été MM. l'abbé Breuil, Cartailhac, Peyrony et Capitan ». É. Rivière (1909) pouvait d'autant plus s'offusquer de cette annonce que L. Capitan avait été l'un des premiers invités pour expertiser les découvertes de la Vache.

Même si les critiques n'étaient pas toutes d'ordre scientifique, il faut avouer que la reconnaissance d'un art pariétal aussi remarquable ne pouvait pas s'accorder avec l'image que l'on se faisait alors du sauvage paléolithique.

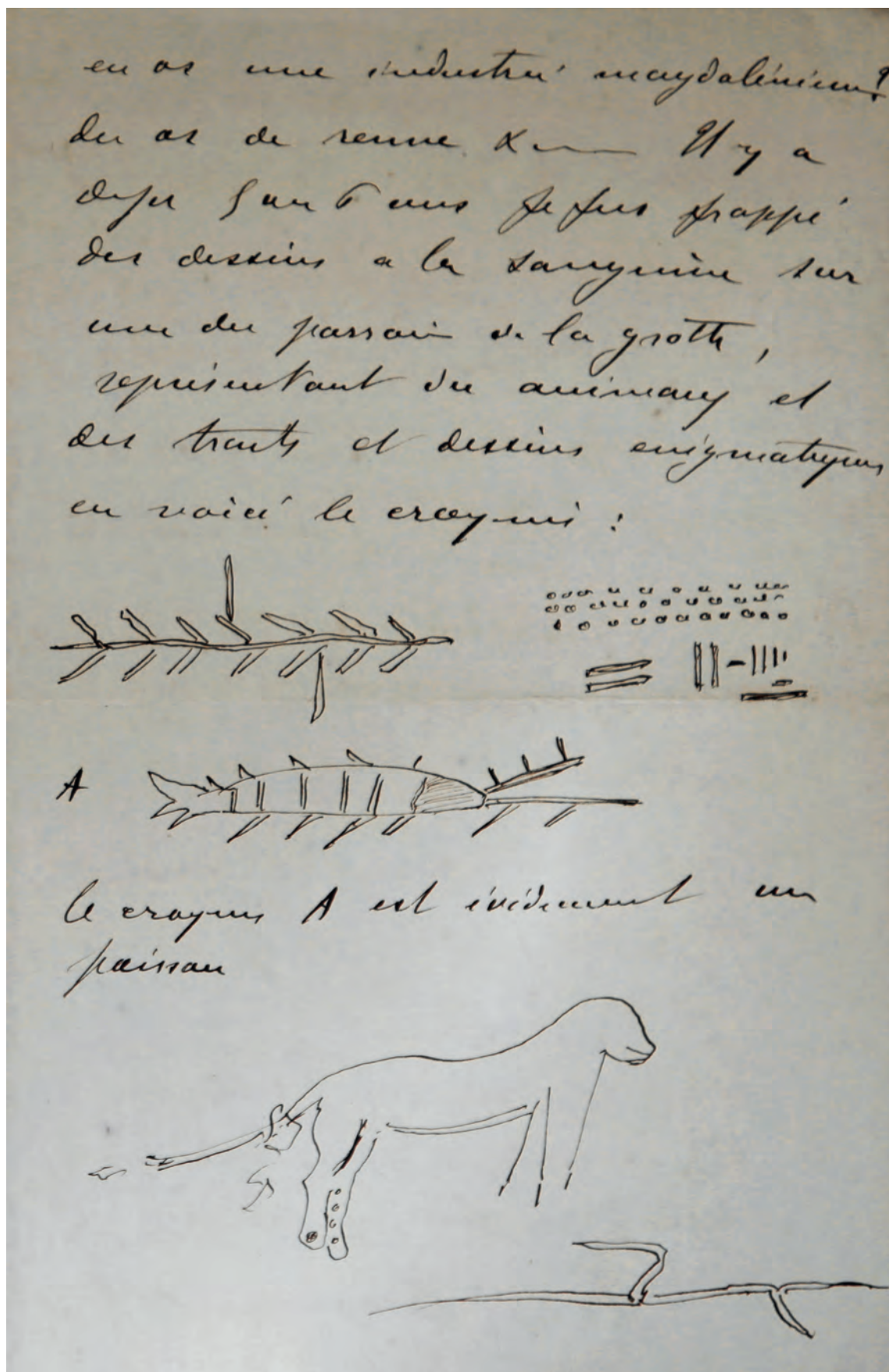


Fig. 4 – Extrait de la lettre envoyée par F. Régault à F. Daleau le 3 février 1898, avec un dessin figurant un poisson et un félin de la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne). Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

Fig. 4 – Extract from the letter sent by F. Régault to F. Daleau on 3 February 1898, with the drawing of a fish and a feline from Marsoulas cave (Haute-Garonne). Fonds Daleau, musée d'Aquitaine, Bordeaux.

L'examen des arguments présentés par la communauté scientifique témoigne des obstacles épistémologiques que les découvreurs ont dû surmonter pour remettre en question les cadres théoriques établis. La « grande histoire », celle des publications princeps, semble baliser la discipline de victoires qui conduisent en droite ligne vers

la vérité scientifique. La « petite histoire » – celle qui se tisse au quotidien – souligne, au contraire, les problèmes que ces découvreurs rencontrent sur le terrain et les incertitudes auxquelles ils sont confrontés. Ces difficultés ont touché la lecture et l'interprétation des motifs, le contexte archéologique et la chronologie.

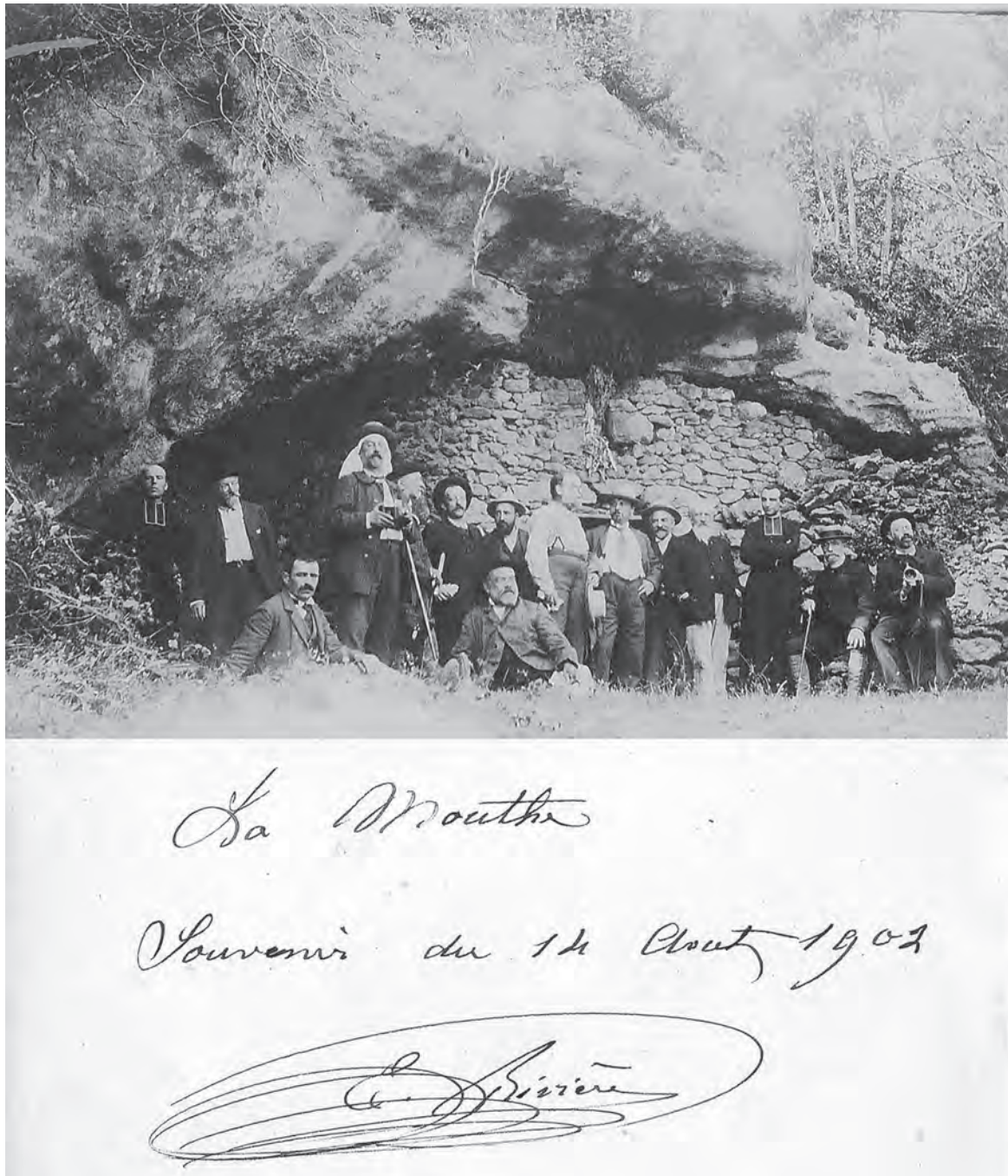


Fig. 5 – Photographie de groupe prise par le fils d'É. Rivière devant la grotte de la Mouthe le 14 août 1902, lors de l'excursion qui a suivi le congrès de l'AFAS de Montauban. De gauche à droite au premier rang : D. Peyrony et F. Daleau ; au second rang : J. Labrie, F. Régnauld, non identifié, É. Cartailhac, A. de Mortillet, non identifié, S. Zaborowski, A. Viré, G. Courty, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, Dr Azoulay.

Fig. 5 – Photography taken by É. Rivière's son in front of the cave of La Mouthe on 14 August 1902, during the excursion that followed the AFAS congress of Montauban. From left to right, in the front row : D. Peyrony and F. Daleau; in the second row : J. Labrie, F. Régnauld, unidentified, É. Cartailhac, A. de Mortillet, unidentified, S. Zaborowski, A. Viré, G. Courty, G. Chauvet, H. Breuil, É. Rivière, Dr Azoulay.

2. DE LA LECTURE DES TRACÉS À L'ŒUVRE D'ART

Pour l'art pariétal, ces difficultés concernent d'abord la lisibilité de motifs peints et gravés dispersés, dont la construction formelle et les principes d'organisation ne répondent pas aux règles de la peinture des époques historiques. Les peintures des grottes, rendues peu visibles par la calcite qui les recouvre, peuvent se confondre avec des traînées ou des taches d'oxydes naturels. Rappelons, par exemple, que F. Régault (1906), qui fait fouiller la grotte de Gargas dès 1870, n'identifie les premières mains négatives – au nombre d'environ 200 – qu'en 1906 ! Les gravures, patinées, nécessitent, quant à elles, un éclairage adapté et sont difficiles à distinguer des fissures naturelles qui lacèrent les parois. Enfin, il est malaisé pour une personne inexpérimentée d'assembler mentalement les différents tracés en une figure cohérente. E. Chantre (1897, p. 594) avoue « que malgré la meilleure volonté, il lui a été impossible de voir sur les parois de cette grotte [Chabot] les sujets que M. Chiron a cru y observer ». F. Daleau (2021, 10.09.1896) reconnaît d'ailleurs : « Mes yeux sont fatigués, tant j'essaie de comprendre ces gravures [de Pair-non-Pair]. » La difficulté de lecture est telle qu'il se voit d'ailleurs obligé de changer de stratégie : « Je passe le bout de mon doigt sur les lignes gravées et j'en suis le contour par le toucher » (Daleau, 2021, 31.08.1896). De même, M. Féaux (1896, p. 340) note dans son rapport sur la visite effectuée à la Mouthe : « M. Rivière nous montre des lignes légèrement gravées sur la surface remarquablement blanche et unie de la roche ; suivant patiemment les contours qu'il nous indique, nous apercevons bientôt l'ensemble d'un animal qui présente des caractères assez difficiles à concilier entre eux. »

On comprend, dans ces conditions, qu'É.-A. Martel (1908, p. 194) ait pu avancer : « Trop souvent, les traits défaillants pour achever la représentation que l'on croit saisir, sont substitués par une autosuggestion qui devient un gros péril au point de vue réellement scientifique. » Le Dr Capitan (1908, p. 2 900) rappelle d'ailleurs que les premiers archéologues qui ont étudié les gravures pariétales « ont dû faire un véritable apprentissage pour s'habituer à démêler les traits des dessins souvent superposés ». On oublie en effet trop souvent que la lecture d'une figure impose de disposer de clés d'interprétation adéquates, comme l'a montré jadis E. H. Gombrich (1987).

Il est difficile de déterminer la manière dont les pionniers ont perçu les œuvres pariétales, mais il est possible de s'en faire une idée au travers des présentations qu'ils nous en ont laissées. Lorsque l'on considère la concision des textes qui accompagnent généralement les figures animales dans les publications de l'époque, on ne peut qu'être frappé par la qualité des descriptions que fait É. Rivière (1897a, 1897b, 1901a et 1903). L'exemple de l'un des bouquetins gravés de la Mouthe (fig. 6) montre assez la précision de son regard : « L'animal est entier,

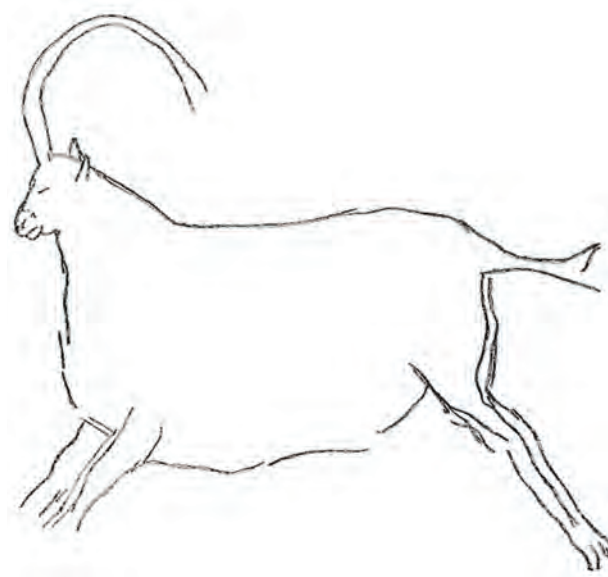


Fig. 6 – La Mouthe : relevé par H. Breuil d'un bouquetin gravé (d'après Rivière, 1901a, p. 513, fig. 4).

Fig. 6 – La Mouthe: drawing by H. Breuil of an engraved ibex (Rivière, 1901a, p. 513, fig. 4).

si ce n'est que l'extrémité des pattes de devant n'existe pas. Il mesure 0,80 m de longueur sur 0,77 m de hauteur. La tête est toute petite relativement aux proportions du corps, elle est surmontée d'une corne de grandes dimensions, recourbée en arrière en demi-cercle ; les oreilles sont droites et bien faites ; le museau est très bien exécuté, mais la mandibule est trop courte, de là un cou beaucoup trop volumineux, présentant une certaine analogie avec celui d'un Bovidé. Le poitrail et le ventre sont énormes ; la ligne de ce dernier descend très bas en avant, tandis que la ligne dorsale est à peu près droite, s'incurvant légèrement pour dessiner le train de derrière puis la queue. Celle-ci, dirigée horizontalement, est courte et se termine en touffe bifurquée. Quant aux membres, les antérieurs ne sont pas terminés, leur longueur est presque moitié de celle des membres postérieurs qui sont grêles et très longs » (Rivière, 1901a, p. 513-514).

La description d'É. Rivière est analytique et structurée. Elle détaille chacun des segments anatomiques mais prend également en compte la manière dont le graveur a géré les tracés pour construire sa figure. Elle est donc anatomique et esthétique. Pour chacun des panneaux – le terme lui appartient –, il examine la manière dont les figures s'articulent entre elles (principe de composition), la technique et les proportions des animaux (analyse formelle). Il note, de manière générale, « que, même sur les animaux les mieux dessinés, les proportions ne sont jamais observées : tel animal a la tête trop petite, tel autre le corps trop volumineux ou trop court, tel autre encore les membres trop grêles ; néanmoins la représentation de tous ces animaux, pour ainsi dire, est assez fidèle pour qu'on ait la certitude que les artistes qui les ont dessinés, les ont eus sous les yeux » (Rivière, 1903, p. 192-193).

La rigueur avec laquelle É. Rivière traite les données factuelles n'empêche donc pas une appréciation de la qualité graphique. Guidé par le découvreur, M. Féaux (1896, p. 344) rapporte : « La comparaison de ces dessins [de la Mouthe] avec ceux si connus que l'on retrouve sur les os et les bois de rennes quaternaires montre bien que ce sont les mêmes mains qui les ont faits et que l'on retrouve la même hardiesse de ligne et d'attitudes parfois réellement artistiques. » É. Rivière est, en effet, passé très rapidement du stade de la lecture des tracés à celui de l'appréciation esthétique. On peut rappeler, à cet égard, que lorsqu'il visite la grotte de Pair-non-Pair, É. Rivière « admire presque avec extase les gravures sur rocher qui, prétend-il, sont la confirmation de celles qu'il a découvertes l'an passé dans la grotte de la Mouthe (Dordogne) » (Daleau, 2021, 12.09.1897 ; ici fig. 7). Quelques jours plus tard, F. Daleau écrit même à T. Amtmann (lettre du 18.09.1897) qu'É. Rivière « est resté bouche bée devant les gravures ». Cette perception de la qualité des figures pariétales et mobilières ne peut se comprendre qu'avec une connaissance du contexte de l'époque.

Les premières découvertes d'art mobilier paléolithique ont d'emblée frappé par leur qualité graphique et mimétique. G. de Mortillet (1868, p. 465) considère que les graveurs et sculpteurs de l'âge du Renne avaient un tel sentiment de la forme et des proportions qu'il fallait y voir de véritables artistes. É. Piette (1907, p. 72) estime, de même, « que les belles gravures et les belles sculptures des temps quaternaires ne sont pas de simples manifestations d'activités individuelles et isolées, mais les productions d'un art véritable, reposant sur des données apprises ». Les techniques utilisées par les sculpteurs et les graveurs pour mettre certains éléments anatomiques en évidence constituent, pour lui (Piette, 1907, p. 71-72), « la preuve que l'on doit y voir des procédés d'école [...] propageant ses procédés et les transmettant de génération en génération ». On sait d'ailleurs qu'il avait identifié dès 1873 deux écoles artistiques – l'une dans les Pyrénées, l'autre dans le Périgord – sur la base de leurs caractéristiques stylistiques (Piette, 1873, p. 417-420). Nul ne saurait, en effet, douter alors que ces remarquables figures peintes et gravées ne soient l'œuvre d'artistes formés à l'art de la représentation. Comme le dit le Dr Capitan (Capitan *et al.*, 1913, p. 164) : « Il est indispensable qu'une éducation compliquée ait dressé les systèmes visuel et moteur afin de les rendre capables de reproduire, avec les nuances infinies, les traits du modèle fixés, puis élaborés dans la mémoire. » Ces découvreurs sont donc convaincus de se trouver devant de véritables productions artistiques qui ont réclamé un apprentissage. Dans une lettre adressée à l'abbé Labrie (lettre du 09.11.1902), F. Daleau recopie ce passage éloquent d'un courrier qu'É. Cartailhac lui a envoyé de Santillana, où il relève avec H. Breuil les œuvres de la grotte d'Altamira : « Les gravures au trait abondent, les fresques sont tout à fait au-dessus de nos espérances, de notre imagination. Nous apporterons une contribution extraordinaire à l'histoire de l'art. »

3. DU CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE À LA CHRONOLOGIE

En dehors de tout contexte archéologique, la date de facture d'un motif sur paroi reste indéterminable. Même lorsque la reconnaissance de l'art pariétal sera acquise, des doutes pèseront encore sur l'antiquité de certaines figures. Lorsqu'il visite la Mouthe lors du congrès de Montauban, F. Daleau (2021, 14.08.1902) avoue, par exemple : « Il y a des pièces (dessins) absolument vraies sous stalactites, mais il y a d'autres traits très probablement retracés ou retouchés par des indigènes. [...] Nous sommes tous convaincus de l'authenticité des dessins. » Mais l'art mobilier fournit un référentiel graphique qui facilite le diagnostic. Après sa visite dans la grotte de la Mouthe, L. Capitan (1897, p. 328) note : « La netteté du trait, l'habileté graphique du dessinateur, la similitude extrême du procédé et des sujets gravés avec ceux des gravures magdaléniennes sur os me frappèrent. S'il s'agissait de l'œuvre d'un faussaire, ce faussaire devrait être un artiste ayant longuement étudié l'art des graveurs magdaléniens. »

Mais la reconnaissance de l'ancienneté de l'art pariétal implique aussi d'aborder la difficile question de la chronologie, c'est-à-dire celle du contexte archéologique. É. Rivière l'a bien compris et a préparé ses arguments pour convaincre la commission d'experts venus visiter la Mouthe. Il insiste, tout d'abord, sur l'obturation du couloir d'entrée par des dépôts de brèche, sur les « foyers quaternaires intacts » dans la partie la plus reculée du porche d'entrée ou sur le contenu archéologique des niveaux qu'il dégage en réalisant la tranchée dans la grotte (Rivière, 1896, p. 544 et 1897a, p. 304-308) – ce qui exclut d'ailleurs une facture d'époque historique. Il fait aussi remarquer aux membres de la commission venus expertiser la découverte « les nombreuses et belles stalactites [...] qui [...] remplissent quelquefois le couloir presque entier et, fréquemment, se soudent à la couche de stalagmite cachée sous un dépôt d'argile plastique » (Féaux, 1896, p. 338) – celle-là même qui scelle les dépôts quaternaires. Il souligne, enfin, les « terres recouvertes par la stalagmite, dépôt dont l'épaisseur [...] atteint certainement plusieurs mètres ainsi que l'a démontré un sondage effectué l'an dernier » (Féaux, 1896, p. 339), autant de faits qui témoignent en faveur d'une grande ancienneté. Le fouilleur exploite donc les conditions de dépôts, mais aussi les caractéristiques physiques de la grotte.

3.1. La démonstration de F. Daleau

La seule attribution à l'âge du Renne ne suffit cependant pas. Encore faut-il pouvoir déterminer le faciès culturel auquel les œuvres appartiennent. F. Daleau et É. Rivière y parviendront, mais avec des approches entièrement différentes.

Au moment où F. Daleau identifie les représentations pariétales de Pair-non-Pair, il considère que ces motifs, « tracés très probablement avec des silex taillés

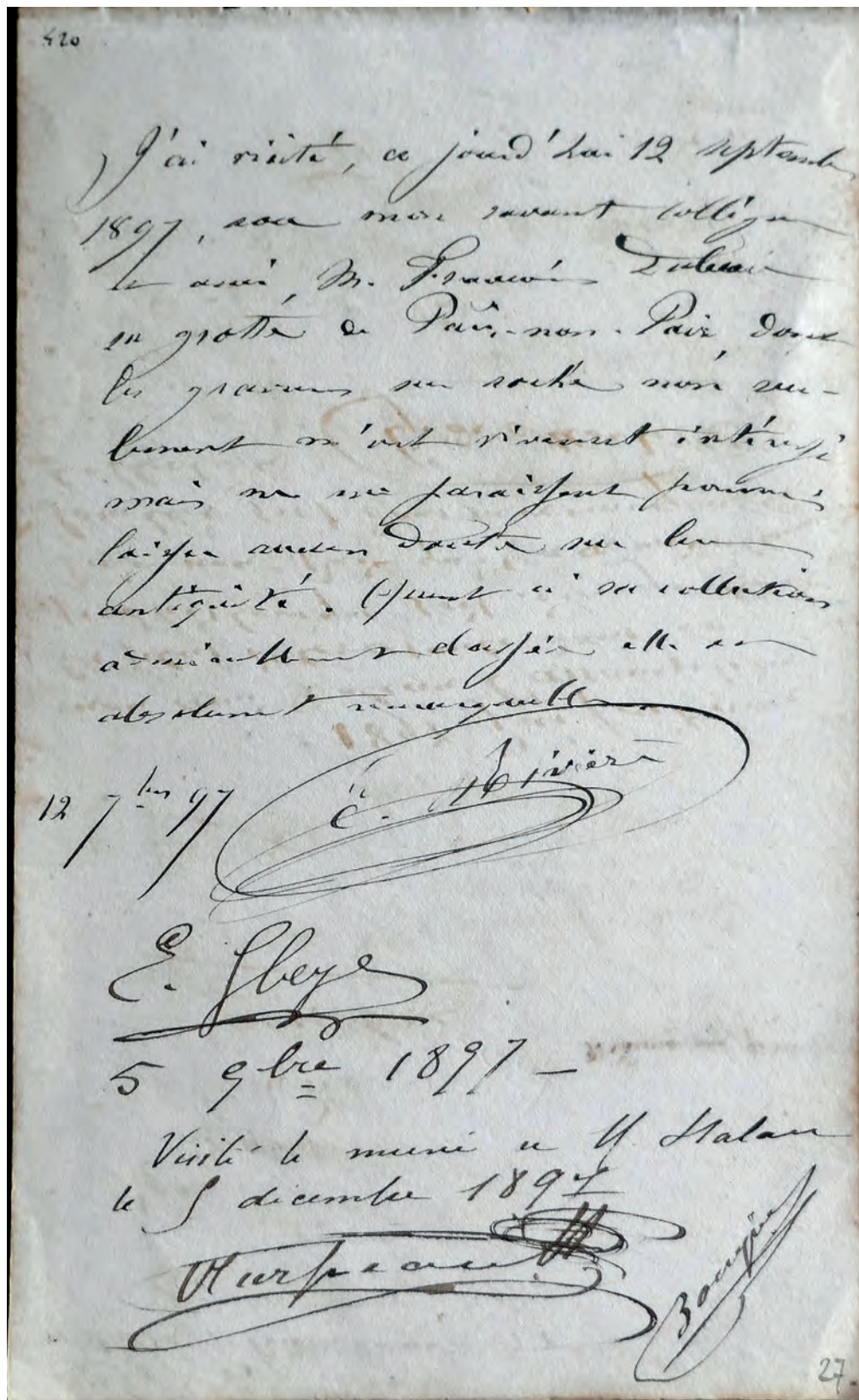


Fig. 7 – Page du carnet des visiteurs de Pair-non-Pair (cahier 1) avec la signature d'É. Rivière qui a indiqué : « J'ai visité, ce jour d'hui 12 septembre 1897, avec mon savant collègue et ami, M. François Daleau, sa grotte de Pair-non-Pair, dont les gravures sur rocher non seulement m'ont vivement intéressé, mais ne me paraissent pouvoir laisser aucun doute sur leur antiquité. Quant à sa collection admirablement classée, elle est absolument remarquable. »

Fig. 7 – Page of the Visitors' book of Pair-non-Pair (notebook 1) with the signature of É. Rivière, who wrote: "I visited this day 12 September 1897, with my learned colleague and friend, Mr François Daleau, his cave of Pair-non-Pair, whose rock engravings not only interested me very much, but also do not seem to me to leave any doubt as to their antiquity. As to his beautifully classified collection, it is absolutely remarkable."

par l'homme des temps quaternaires remontent à la fin de l'assise éburnéenne de M. É. Piette, à l'époque solutréenne de M. Gabriel de Mortillet » (Daleau, 1896, p. 247). S'il est convaincu de l'attribution à l'Éburnéen, il semble, en revanche, hésiter sur le faciès, car il consigne au même moment dans ses *Carnets* (Daleau, 2021, 31.08.1896) : ces figures « ont dû être gravées à l'époque éburnéenne (de M. Piette) ou pendant l'époque magdalénienne », non sans ajouter immédiatement « revoir cela d'après les niveaux de sol dans la caverne ». Il a lui-même dégagé les gravures des sédiments qui comblaient la grotte et connaît donc, mieux que personne, leur situation par rapport aux niveaux archéologiques (Groenen, 2021, p. 52-65). Il est significatif qu'il privilégie la notion d'éburnéen par rapport aux faciès de G. de Mortillet. Beaucoup plus tard, il écrira, en effet, encore (lettre à H.-G. Stehlin du 15.04.1925) : les assises de Pair-non-Pair « comprenaient : Moustérien, Aurignacien ou mieux Éburnéen de Piette et Pré-Solutréen ». La raison en est que le terme « Éburnéen » est davantage en accord avec la réalité archéologique des objets exhumés qu'avec la réalité typologique prônée par de G. de Mortillet. Le niveau qui correspond aux gravures pariétales est, en effet, aussi celui dans lequel se trouvaient les objets et fragments d'ivoire – en particulier, « la belle cyprée en ivoire, la très grande broche bifide en ivoire » (lettre à É. Cartailhac du 08.02.1903) – mais aussi d'importantes quantités d'hématite. Or, le nettoyage de l'*Agnus Dei* a révélé des traces de colorant. La relation entre les deux est immédiate : « Ce badigeon est venu confirmer, en quelque sorte, ce que j'avais déjà trouvé dans la couche éburnéenne soit : un grand nombre de morceaux de peroxyde de fer, matière première ; plusieurs percuteurs ou broyeurs en granit et en quartz, ayant servi à pulvériser la couleur. Et enfin, quatre ou cinq omoplates tachées et colorées de rouge que je considérais depuis longtemps comme des palettes » (Daleau, 1896, p. 247). C'est donc la relation fonctionnelle entre des objets ou des catégories de documents qui valide le diagnostic chronologique de F. Daleau.

Mais les niveaux sédimentaires contribuent également à préciser la chronologie. Toutefois, ils n'ont pas, chez lui, vocation à identifier des faciès culturels grâce au diagnostic typologique des instruments qui s'y trouvent, mais permettent de matérialiser des niveaux de sol. Dans une lettre adressée à H. Breuil (du 04.04.1904), il indique que les gravures de Pair-non-Pair « ont été formées durant la formation de l'assise K [...]. La base de cette couche K, datée par la *Cyprea* en ivoire, correspond à la couche à sculptures en ronde-bosse de Piette. [...] Les dessins les plus élevés, au-dessus du sol K, sont peut-être les moins anciens, car les hommes devaient graver plus haut à mesure que le sol s'exhaussait. En admettant que les dessins soient à plus de 1,50 m au-dessus du sol K [...], il ne faut pas oublier que : 1°- les couches D' et K composées de terre, de silex, d'os, de cendres et très probablement d'une grande quantité de débris végétaux, éléments compressibles, ont dû diminuer d'épaisseur et 2°- j'ai rencontré dans ces assises (D' K) plusieurs grosses pierres, des

escabeaux ?, sur lesquelles les artistes éburnéens ont dû monter pour graver les parois élevées ».

3.2. La démonstration d'É. Rivière

En archéologue aguerri, É. Rivière cherche également à établir une relation entre les niveaux archéologiques et les figures pariétales. Au moment où il travaille à la Mouthe, il dispose d'une expérience de fouille considérable, grâce aux travaux qu'il a menés dès 1870 dans les grottes des Baoussé-Roussé à Grimaldi (Rivière, 1887), et où il a démontré, à juste titre, l'existence de sépultures paléolithiques (Rivière, 1872 et 1874). À la Mouthe, l'examen stratigraphique lui permet de mettre en évidence la présence de trois assises distinctes – une couche néolithique et deux d'âge paléolithique. La couche paléolithique la plus récente est magdalénienne. Elle « est composée d'une terre noirâtre, parfois un peu sableuse, mêlée de cendres et de matières charbonneuses en certains points surtout, où elle forme de véritables foyers ». La couche inférieure est moustérienne. Moins noire que la précédente, « elle est plutôt d'un brun rougeâtre, par suite d'un mélange d'argile et de sable argileux ». Les niveaux néolithique et paléolithique, quant à eux, sont séparés par un plancher stalagmitique de 4 à 9 cm d'épaisseur qui garantit l'absence de mélange entre eux (Rivière, 1897a, p. 310 ; 1899, p. 555-556). É. Rivière multiplie ensuite les observations pour démontrer la position primaire des niveaux archéologiques et constate, enfin, que ces deux niveaux ne s'étendent pas de la même manière dans l'ensemble de la caverne : « À une faible distance de l'ouverture de la grotte, le gisement néolithique cesse complètement, laissant la stalagmite à découvert. Par contre, les foyers quaternaires persistent, mais, en général, moins riches qu'à l'entrée, leur coloration est moins noire ; ils révèlent une teinte rouge sombre qu'ils empruntent aux argiles auxquelles ils sont plus ou moins mêlés » (Rivière, 1897a, p. 311). Or, seule cette argile contient de la faune quaternaire, des silex taillés et des bois de renne travaillés : « Non seulement quelques-uns des traits gravés se prolongeaient sous la stalagmite [...], cependant ils se prolongeaient aussi sous l'argile rouge qui constitue le sol de la grotte, à partir d'une certaine distance de l'entrée et dont le niveau supérieur dépasse généralement l'extrémité des pattes des animaux gravés » (Rivière, 1897a, p. 314). Les gravures sont donc contemporaines du dépôt sédimentaire sur le plan géologique, paléontologique et archéologique. Les arguments sont organisés en une démonstration sans faille, au terme de laquelle É. Rivière établit de manière définitive l'âge paléolithique des gravures.

Reste la question cruciale de l'éclairage. Celle-ci avait été l'un des points d'achoppement ayant empêché de reconnaître l'authenticité d'Altamira (Harlé, 1881, p. 280) et on ne s'étonne donc pas qu'elle ait alimenté les critiques. F. Daleau écrivait à É. Rivière à ce sujet (lettre du 19.05.1897) : « Je suis surpris que ceux [les dessins] de la Mouthe soient en pleine obscurité. Peut-être y avait-il une entrée ou une ouverture qui les éclairait jadis ? » É. Rivière est conscient du problème et répond à F. Daleau (lettre du

03.09.1898) : « Je n'ai pas encore trouvé l'ouverture par laquelle mes hommes magdaléniens étaient assez éclairés pour graver les parois de leur habitation. » La réponse est donnée le 29 août 1899 (Rivière, 1899). Le long de la paroi gauche, à 7,10 m de la chaudière de l'entrée, les ouvriers mettent au jour une lampe à manche court sculptée dans un bloc de grès rouge. Sa face interne conserve des traces « d'un noir charbonneux, d'aspect gras » (Rivière, 1901b, p. 557). L'analyse faite par M. Berthelot (1901) permet de conclure que « ces résidus charbonneux sont semblables à ceux que laisserait la combustion d'une matière grasse d'origine animale, mal séparée de ses enveloppes membraneuses, telle que le suif ou le lard ». Mais l'examen du document contribue encore à asseoir la démonstration chronologique. Cette lampe est, en effet, gravée au revers d'une figure de bouquetin de profil « qui rappelle d'une façon étonnante, mais en beaucoup plus petit, l'une des gravures qui ornent les parois de la grotte de la Mouthe » (Rivière, 1901b, p. 557). L'analogie est telle qu'É. Rivière se sent d'ailleurs autorisé à conclure : « Il semble que le même artiste soit l'auteur des unes et de l'autre » (Rivière, 1901b, p. 560). Toutes les pièces du puzzle sont donc en place pour démontrer que les Magdaléniens ont été les auteurs des gravures et qu'ils disposaient d'un moyen d'éclairage adapté pour les réaliser. On le voit, la démarche d'É. Rivière consiste à croiser les faits positifs tirés de l'observation et ceux produits par les analyses de laboratoire pour construire une démonstration qui les justifie.

4. UN REGARD ARCHÉOLOGIQUE COMMUN, MAIS DES CONCEPTIONS OPPOSÉES

F. Daleau et É. Rivière ont tous deux démontré l'âge paléolithique des œuvres sur paroi et contribué à la reconnaissance de l'art des grottes ornées. Si leur démonstration s'est faite en établissant un lien entre le contexte archéologique et les figures pariétales, leur approche procède, toutefois, de conceptions très différentes. Très rapidement, F. Daleau centre son attention sur l'objet archéologique. Contrairement à ce qui se pratique alors, il fouille lui-même et recueille la totalité des vestiges. Ceux-ci alimentent une collection qu'il n'aura de cesse d'enrichir sa vie durant et dont la gestion fera l'admiration des plus grands savants de son temps. É. Cartailhac (1902a, p. 348) a pu écrire à ce sujet : « M. Daleau m'accueillit d'abord chez lui et m'ouvrit ses tiroirs. J'eus tout loisir d'examiner une collection très abondante [...] formée avec une patience exceptionnelle et avec une pleine intelligence du sujet. » Tous les objets y sont, en effet, classés et décrits dans un inventaire, qui ne comprendra au total pas moins de 40 000 objets répertoriés dans les six volumes de son inventaire (lettre à M. Dutertre du 31.05.1924). L'objectif de cet érudit méticuleux est de s'appuyer sur une description fonctionnelle de l'objet pour constituer une palethnographie de l'homme préhis-

torique, en dehors de tout esprit de système. Nommer, décrire, classer sont les catégories fondamentales mises en place par F. Daleau, mais ce sont aussi les maîtres mots de l'histoire naturelle. Et c'est bien dans ce mouvement qu'il s'inscrit (Groenen, 2021, p. 145-158).

Au contraire de F. Daleau, É. Rivière organise les faits au travers d'un système qui verrouille son interprétation. Ceux qui l'ont connu rappellent, en effet, que « ses répliques avaient le mérite d'être dictées par la sincérité, car dans le domaine scientifique, il n'admettait rien de ce qu'il croyait contraire à la vérité » (Franchet, 1922, p. 128). Cet homme intègre a aussi une conscience aiguë de ses limites. É. Rivière sait les lacunes d'« une science préhistorique [qui] n'est pas encore tellement assise que l'on ne puisse d'un instant à l'autre faire de nouvelles et importantes constatations » (Féaux, 1896, p. 339) et c'est dans ce contexte qu'il écrit à É. Cartailhac (lettre du 23.10.1902) : « J'aurais voulu voir se former un groupe de chercheurs scientifiques fouillant méthodiquement le Sarladais et publiant en commun le Périgord préhistorique. La région est assez riche en grottes, stations et autres pour que chacun de nous y ait sa part, sans jalousier son voisin. Nous aurions pu faire une œuvre d'ensemble, unique certainement [...]. L'union fait la force. »

L'esprit qui guide É. Rivière dans ses recherches est clairement présenté dans son ouvrage *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*. Il y écrit : « Nous nous sommes efforcé de déterminer par l'étude de ses ossements [de l'homme fossile] la race à laquelle il appartenait. C'est ainsi qu'après avoir recueilli avec le plus grand soin tout ce qui, de près ou de loin, lui avait appartenu [...], nous avons essayé de reconstruire le passé, autant que faire se pouvait, et de connaître certaines des coutumes des peuplades primitives, quaternaires et autres. Nous avons aussi cherché l'usage des divers objets que nous avons trouvés, par une étude comparative des pièces de même nature et de même forme, que l'ethnographie nous apporte chaque jour. Enfin, par la faune, dont nous avons également recueilli le plus petit débris [...], nous avons pu arriver à déterminer l'âge géologique des principaux gisements où nous avons rencontré l'homme » (Rivière, 1887, p. 6). Dans la mesure où le matériel archéologique est l'indice des comportements et du niveau mental atteint par les groupes humains paléolithiques, il peut donc servir à construire une palethnologie.

Celle-ci nécessite cependant de faire converger des savoirs très différents. É. Rivière le sait. C'est pourquoi il s'attache la collaboration de savants aux compétences multiples. Très vite, il invite à la Mouthe des géologues et des anthropologues qui sont « unanimes à reconnaître l'antiquité de ces gravures et à les considérer comme remontant au moins à l'époque magdalénienne » (Rivière, 1897a, p. 307, note 1). La nature de la roche dans laquelle est creusée la grotte est précisée par le géologue et pétrographe F.-A. Fouqué, professeur au Collège de France (Rivière, 1897a, p. 309). L'examen des parois se fait grâce à la lampe à acétylène, inventée en 1892 par H. Moissan. Les relevés des figures pariétales de la Mouthe sont effec-

tués par H. Breuil et G. Courty (Rivière, 1903, p. 194), les photographies des œuvres réalisées par C. Durand, collaborateur de la Carte géologique de France (Rivière, 1897a, p. 321) et les estampages des gravures sont pris en appliquant le procédé de la lottinoplastie, mis au point par V. Lottin de Laval pour prendre des empreintes des monuments de l'Antiquité (Groenen, 2018). Enfin, les analyses de résidus charbonneux de la lampe en grès de la Mouthe sont faites par le chimiste M. Berthelot (1901) et les analyses de matière colorante des peintures par H. Moissan (1903), tous deux membres de l'Académie des sciences. Cette approche caractérise d'ailleurs la démarche d'É. Rivière dès le départ. Rappelons qu'il participe, par exemple, aux recherches du chimiste A. Carnot sur le dosage du fluor dans les os, pour démontrer la non-contemporanéité des restes humains et animaux des sablières de Billancourt en 1887 (Rivière, 1892 et 1893). De même, il s'adresse au botaniste B. Renault, assistant au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, pour analyser les empreintes de végétaux, afin de préciser le climat durant l'occupation magdalénienne à l'abri de la Gaubert (Rivière, 1898b et 1904).

Bien entendu, le statut d'É. Rivière comme sous-directeur au laboratoire d'anatomie du Collège de France puis directeur de l'École des hautes études a facilité les contacts avec les plus grandes personnalités scientifiques du moment. Mais c'est surtout son admission à l'association des Journalistes parisiens qui lui permet d'être informé des résultats scientifiques de son temps. Rappelons, en effet, qu'il rédige les comptes rendus de l'Académie des sciences pour la *Revue scientifique* (*Revue rose*) de 1883 à 1903 – véritable « journal de vulgarisation pour les savants » (Richet, 1884, p. 1). On comprend, dans ces conditions, qu'É. Rivière était au fait des dernières avancées en physique, en chimie, en paléontologie ou en anthropologie, mais aussi qu'il était rompu aux rigueurs du raisonnement scientifique.

Sur le plan épistémologique, la démarche de ces deux grands pionniers se révèle donc entièrement distincte. Si l'objectif de F. Daleau est de constituer une palethnographie dont l'esprit est proche des principes de l'histoire naturelle, É. Rivière s'attache davantage à construire une palethnologie qui s'élabore en s'appuyant sur des faits positifs. Sur le plan de la méthode, F. Daleau fonde une archéologie préhistorique qui se focalise sur le document

lui-même et son histoire taphonomique. En revanche, en s'associant les compétences de spécialistes appartenant à d'autres disciplines pour valider ses conclusions archéologiques, É. Rivière propose des voies d'analyses proches, dans le principe, de celles de l'archéométrie.

Il convient, enfin, de souligner l'intérêt commun d'É. Rivière et de F. Daleau pour la conservation des documents. Tous deux ont réalisé des estampages et des moulages des œuvres pariétales des grottes qu'ils étudiaient – trois pour la Mouthe et quatorze pour Pair-non-Pair. Ces moulages seront présentés à l'Exposition universelle de Paris en 1900, avec pour objectif de permettre aux visiteurs de réfléchir « sur les origines de cet art si savant et si précis dans sa simplicité d'expression et qui semble déjà très évolué » (Capitan, 1900, p. 306). F. Daleau est cependant plus concerné encore par la valeur patrimoniale de son site et fera tout pour garantir sa pérennité. En décembre 1900, après des années de tractations, Pair-non-Pair est achetée et classée par l'État, et F. Daleau clôture son dossier en écrivant : « Cet achat interminable m'a coûté environ deux cents lettres et de très nombreuses démarches. J'ai enfin réussi. » (Cahier « Achat de PNP », p. 31). La grotte de la Mouthe, quant à elle, ne sera classée monument historique qu'en 1953 et est toujours une propriété privée.

Remerciements : Pour réaliser ce travail, nous avons consulté l'ensemble des documents de F. Daleau (brouillons de lettres, correspondance, inventaires, notes), conservés au musée d'Aquitaine et aux Archives départementales de la Gironde. Ce travail a également été possible grâce au Fonds Tolosana, en particulier pour la correspondance d'É. Cartailhac. Nous tenons à remercier chaleureusement V. Mistrot qui nous a accordé toutes les facilités pour la consultation de cette abondante documentation, ainsi que notre ami M. Martinez pour les riches échanges que nous avons régulièrement sur F. Daleau. Enfin, je remercie les relecteurs pour leurs remarques pertinentes.

Marc GROENEN

Université libre de Bruxelles, CReA-
Patrimoine, Bruxelles, Belgique
marc.groenen@ulb.be

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBAZA M., FRITZ C. (2000) – Art et habitats magdaléniens dans les Pyrénées centrales. Un siècle et demi de recherches en Comminges, in J.-M. Minovez et R. Souriac (dir.), *Les hommes et leur patrimoine en Comminges*, *Revue de Comminges*, 116, 2-4, p. 291-320.
- BERTHELOT M. (1901) – Sur une lampe préhistorique trouvée dans la grotte de la Mouthe, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 28.10.1901, p. 666.
- BOULE M. (1897) – Variétés : Association française pour l'avancement des sciences, congrès de Saint-Étienne, *L'Anthropologie*, 8, p. 592-594.
- BOULE M. (1898) – Mouvement scientifique : Rivière É., La grotte de la Mouthe, *L'Anthropologie*, 9, p. 676-678.
- CAPITAN L. (1897) – Discussion, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 8, p. 328-329.

- CAPITAN L. (1900) – Exposition de l'école d'anthropologie et de la sous-commission des monuments mégalithiques. Catalogue raisonné et descriptif, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 1, p. 295-319.
- CAPITAN L. (1908) – Séance du 23 avril 1908, *Journal officiel de la République française*, p. 2900, col. b.
- CAPITAN L., PEYRONY D., BOUYSSONIE J. (1913) – L'art des cavernes. Les dernières découvertes faites en Dordogne, *Revue anthropologique*, 23, p. 164-171.
- CARTAILHAC É. (1902a) – Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. Mea-culpa d'un sceptique, *L'Anthropologie*, 13, p. 348-354.
- CARTAILHAC É. (1902b) – Discussion, in *Compte rendu de la 31^e session de l'AFAS (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Masson & Cie, p. 246.
- CARTAILHAC É., BREUIL H. (1906) – *La Caverne d'Altamira à Santillane près Santander (Espagne)*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 275 p.
- CATALDI M. (2019) – *Découvrir, comprendre et interpréter des gravures pariétales. Une histoire de la science archéologique à travers l'histoire de l'étude scientifique du mont Bègo (1868-1947)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 496 p.
- CHANTRE E. (1889) – La grotte Chabot. Discussion, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 8, p. 97.
- CHANTRE E. (1897) – Variétés : Association française pour l'avancement des sciences, congrès de Saint-Étienne, *L'Anthropologie*, 8, p. 593-594.
- CHAUVET G. (1902) – Discussion, in *Compte rendu de la 31^e session de l'AFAS (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Masson & Cie, p. 263.
- CHIRON L. (1889) – La grotte Chabot, commune d'Aiguèze (Gard), *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 8, p. 96-97.
- CHIRON L. (1893) – Le Magdaléen [sic] dans le Bas-Vivarais, *Revue historique, archéologique et littéraire du Vivarais illustrée*, 1, p. 437-442.
- DALEAU F. (1896) – Les gravures sur rocher de la caverne de Pair-non-Pair, *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, 21, p. 235-250.
- DALEAU F. (2021) – *Carnets d'excursions, précédés d'un « Carnet de mémoire »*, édition critique par M. et M.-C. Groenen, Grenoble, Jérôme Millon, 730 p.
- FÉAUX M. (1896) – Excursion à la grotte de la Mouthe, près les Eyzies, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 23, p. 335-346.
- FRANCHET L. (1922) – Émile Rivière (1835-1922), *Revue scientifique*, 60, p. 127-128.
- GOMBRICH E. H. (1987) – *L'art et l'illusion. Psychologie de la représentation picturale*, Paris, Gallimard, 553 p.
- GROENEN M. (2018) – Reproduire l'art des grottes ornées paléolithiques : du relevé au fac-similé, *Koregos*, <http://www.koregos.org/fr/marc-groenen-reproduire-art-grottes-ornees-paleolithiques-du-releve-fac-simile/>
- GROENEN M. (2021) – *François Daleau. Fondateur de l'archéologie préhistorique*, Grenoble, Jérôme Millon, 166 p.
- HARLÉ É. (1881) – La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne), *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2^e série, 12, p. 275-284.
- LASHERAS J. A., DE LAS HERAS C. (2004) – Introducción, in M. Sanz de Sautuola (dir.), *Breves apuntes sobre algunos objetos prehistóricos de la provincia de Santander*, Santander, Grupo Santander, p. 12-65.
- MADARIAGA B. (2002) – *Escritos de Marcelino Sanz de Sautuola y primeras noticias sobre la Cueva de Altamira*, Santander, Consejería de Cultura, 210 p.
- MARTEL É.-A. (1908) – Les peintures et dessins préhistoriques des cavernes. Au congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1908, *Spelunca, Bulletin et mémoires de la Société de spéléologie*, 7, p. 193-198.
- MARTINEZ M., LOIZEAU S. (2006) – Estampages, moulages et photographies. Historique des premiers essais et relevés scientifiques en art pariétal, in M. Lenoir (dir.), *La grotte préhistorique de Pair-non-Pair à Prignac-et-Marcamps (Gironde)*, Bordeaux, Société archéologique de Bordeaux, p. 47-60.
- MOISSAN H. (1903) – Sur une matière colorante des figures de la grotte de la Mouthe, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 19.01.1903, 136, p. 144.
- MORTILLET G. de (1868) – Promenades au musée de Saint-Germain, *Matériaux pour servir à l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 4, p. 355-537.
- MORTILLET G. de (1883) – *Le Préhistorique. Antiquité de l'homme*, Paris, C. Reinwald, 642 p.
- OLLIER DE MARICHARD P. (1973) – Un pionnier de la préhistoire ardéchoise : Jules Ollier de Marichard, *Études préhistoriques*, 4, p. 28.
- PIETTE É. (1873) – Sur la grotte de Gourdan, sur la lacune que plusieurs auteurs placent entre l'âge du Renne et celui de la Pierre polie, et sur l'art paléolithique dans ses rapports avec l'art gaulois, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 2^e série, p. 417-420.
- PIETTE É. (1907) – *L'art pendant l'âge du Renne*, Paris, Masson et Cie, 112 p.
- RAYMOND P. (1896) – Gravures de la grotte magdalénienne de Jean-Louis à Aiguèze (Gard), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 7, p. 643-645.
- RÉGNAULT F. (1902) – La grotte de Marsoulas, in *Compte rendu de la 31^e session de l'AFAS (Montauban, 1902)*, 1, Paris, Masson & Cie, p. 245-246.
- RÉGNAULT F. (1906) – Empreintes de mains humaines dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 7, p. 331-332.
- REINACH S. (1903) – L'art et la magie. À propos des peintures et des gravures de l'âge du Renne, *L'Anthropologie*, 14, p. 257-266.
- RICHEL C. (1884) – Introduction, *Revue scientifique*, 3^e série, 7, p. 1.
- RIVIÈRE É. (1872) – Sur le squelette humain trouvé dans les cavernes des Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton, le 26 mars 1872, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2^e série, 7, p. 228-232.

- RIVIÈRE É. (1874) – Sur trois nouveaux squelettes humains découverts dans les grottes de Menton, et sur la disparition des silex taillés et leur remplacement par des instruments en grès et en calcaire, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 2^e série, 9, p. 94-98.
- RIVIÈRE É. (1887) – *Paléoethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, librairie J.-B. Baillière et Fils, 337 p.
- RIVIÈRE É. (1892) – Détermination par l'analyse chimique de la contemporanéité et de la non-contemporanéité des ossements humains et des ossements d'animaux trouvés dans un même gisement, in *Compte rendu de la 21^e session de l'AFAS (Pau, 1892)*, 2, Paris, Masson & Cie, p. 378-382.
- RIVIÈRE É. (1893) – Fossilisation et analyse chimique des os, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 4, p. 309-315.
- RIVIÈRE É. (1896) – La grotte de la Mouthe, *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 05.10.1896, 123, p. 543-546.
- RIVIÈRE É. (1897a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 8, p. 302-327.
- RIVIÈRE É. (1897b) – Les gravures sur roche de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, séance du 05.04.1897, 124, p. 731-734.
- RIVIÈRE É. (1898a) – La grotte de la Mouthe (Dordogne), in *Compte rendu de la 26^e session de l'AFAS (Saint-Étienne, 1897)*, 2, Paris, Masson & Cie, p. 669-687.
- RIVIÈRE É. (1898b) – Les tufs de la Gaubert (Dordogne), in *Compte rendu de la 27^e session de l'AFAS (Nantes, 1898)*, 2, Paris, Masson & Cie, p. 332-336.
- RIVIÈRE É. (1899) – La lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, 10, p. 554-562.
- RIVIÈRE É. (1901a) – Les dessins gravés de la grotte de La Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 509-517.
- RIVIÈRE É. (1901b) – Deuxième note sur la lampe en grès de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 2, p. 624-626.
- RIVIÈRE É. (1903) – Les parois gravées et peintes de la grotte de la Mouthe (Dordogne), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, 4, p. 191-196.
- RIVIÈRE É. (1904) – La flore quaternaire des cavernes, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1, p. 66-72.
- RIVIÈRE É. (1909) – Note sur l'ordre chronologique véritable des six premières découvertes de grottes à gravures et à peintures, *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 6, p. 376-380.
- SAUTUOLA M. de (1880) – *Breves apuntes sobre algunos objetos prehistóricos de la provincia de Santander*, Madrid, Imp. y lit. de Telesforo Martinez, 27 p.

